

Rapport de la commission « Finances et Administration – FA »

Budget de fonctionnement et plan des investissements 2023

Réunies en séances ordinaires les 19 octobre et 2 novembre 2022, la commission Finances et Administration a étudié le projet de budget 2023, présenté par le Conseiller administratif en charge Monsieur Gilbert Vonlanthen, le chef du département des finances Monsieur Yves Duchosal ainsi que le secrétaire général Monsieur François Stocco.

Quelques remarques et questions en préambule.

Une revalorisation des salaires de l'ordre de 1,4% est constatée. Bernex n'a pas d'échelles de traitement avec annuités comme dans certaines communes mais chaque métier a un salaire minimum et maximum. L'égalité homme-femme est totale. Par ailleurs dans le secteur de la petite enfance la commune n'a pas signé de convention mais suit les conventions collectives de ce secteur et de la ville de Genève.

L'augmentation du coût de la vie est un pourcentage identique pour tous les postes, le reste des augmentations est basé sur des évaluations. Les primes pour ancienneté sont statutaires.

Les rattrapages de la CAP sont conséquents, mais dépendants des chiffres fournis par la CAP.

La nouvelle crèche de Saint-Mathieu impacte le budget de manière importante, engagement de personnel entre autre.

De même que le prix des combustibles, dont le prix n'est pas encore connu à ce jour et sujet à des fluctuations non prévisibles.

La commission passe à l'étude du budget par compte, en commençant par la commission FA.

Finances et administration

0220.0000 Services généraux

30100.000 salaires du personnel permanent 16% en plus correspondant à un engagement pour le projet de Vailly, deux concierges pour la crèche et l'arcade sociale, un employé pour l'arcade sociale, une réceptionniste et une augmentation de poste informatique.

31180.001 licences informatiques, nécessité d'avoir un profil par personne, d'où une augmentation du nombre de licences et des frais de formation.

31810.000 pertes sur débiteurs, la provision pour les graviéristes a été provisionnées à hauteur de 80% de la créance.

0220.0001 Informatique

30900.000 frais de formation, une formation est prévue pour le personnel sur les dangers d'internet, spams, malwares, etc.

31180.001 licences informatiques pour le personnel de la nouvelle crèche.

1110.0000 Police municipale

30100.000 salaires permanents, une augmentation de 20% correspondant à un poste d'APM engagé depuis six mois.

3420.0211 Ferme agro-urbaine

33004.000 l'amortissement de l'étude de la ferme se fera en même temps que les travaux, qui ne seront pas terminés en 2023, le montant a été retiré du budget.

5451.0003 Crèche de Saint-Mathieu : bâtiment

Une interrogation sur le montant du loyer qui n'apparaît pas. La ligne du loyer sera ajoutée en commission MI.

De même, il manque une ligne pour les énergies en commission DS.

5451.0004 Crèche de Saint-Mathieu : équipe éducative et technique

Il est précisé que l'ouverture de la crèche sera partielle en 2023, l'ouverture complète aura lieu à la rentrée 2024.

Grands projets et Aménagement

Une augmentation du budget de cette commission est expliquée par plusieurs projets demandant un accompagnement par des mandataires externes.

Mobilité et Infrastructures

La commission MI a supprimé un montant de CHF 10'000.- pour le nettoyage des façades du Club House du tennis, jugeant ces travaux non indispensables.

0290.9999 Autres bâtiments du PA

31320.999 augmentation de CHF 10'000.- pour la communication par rapport à l'installation du pavillon provisoire de l'école de Luchepelet.

6150.0005 Parkings souterrain Mairie

6150.0006 Parkings des écoles

Les places pour les enseignants et les employés seront supprimées.

Social et Vie Associative

2180.0000 GIAP

46216.003 L'augmentation est due au fait qu'un plus grand nombre d'enfants fréquente cette structure.

2192.0000 Ecole de Luchepelet, allocations et manifestations

31710.003 Allocation classes blanches/vertes : Les communes devraient prendre en charge un tiers des frais des classes blanches/vertes, mais dans l'attente de la loi et de son règlement, le montant pour 2023 n'a pas été modifié.

Même remarque pour cette nature concernant les écoles de Lully et Robert-Hainard.

5930.0000 Aide au développement

36380.000 Aide humanitaire et développement : 0,7 % du total des revenus

Culture et Espaces Publics

Plusieurs manifestations sont supprimées ou remplacées. Le week-end musical est maintenu.

Durabilité et Sports

Une question est posée au sujet des panneaux solaires, le contrat passé avec les SIG est-il basé sur l'autoconsommation ou la vente de l'électricité en totalité aux SIG ?

3420.0213 La Goutte Saint-Mathieu

31320.003 honoraires architectes, ingénieurs et géomètres : malgré le recours pendant le montant prévu pour l'étude est nécessaire car elle doit être faite en parallèle avec l'Etat.

Economie et Sécurité

Aucun commentaire.

La commission passe ensuite à l'étude du plan des investissements qui prévoit des investissements pour CHF 17'245'105.- et des recettes pour CHF 4'360'563.-

Il est à noter que cette année les investissements prévus seront pour la plupart réalisés, car il s'agit de projets d'envergure déjà engagés.

L'étude du budget étant terminée, la commission passe aux votes finaux.

La commission Finances et Administration vous recommande :

Par 5 pour, 4 contre (9 membres présents)

D'approuver le budget de fonctionnement 2023 pour un montant de CHF 42'365'892.- aux charges et de CHF 39'380'892 aux revenus, l'excédent de charges présumé s'élevant à CHF 2'985'000.-

Cet excédent de charges se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de CHF 2'985'000.- et résultat extraordinaire de CHF 0.-

Par 9 pour (9 membres présents)

D'ouvrir au Conseil Administratif un crédit de CHF 386'500.- pour le versement d'une contribution au Fond Intercommunal de Développement Urbain (FIDU) destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaire pour l'accueil de nouveaux logements.

Par 9 pour (9 membres présents)

De fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023 à CHF 30.-

Bernex, le 4 novembre 2022

La rapporteuse
Sandra Marconi